



PRE-REQUIS

Pas de pré-requis de connaissances

PUBLIC VISÉ

- Professionnels de la petite enfance au domicile
- Salariés du particulier Professionnels de la petite enfance en accueil collectif
- Professionnels d'accueil individuel /assistants maternels

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Présentiel et distanciel

METHODES PEDAGOGIQUES :

*Active
Interrogative*

TECHNIQUES PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Accès à des ressources en extranet
- Etude de cas- analyse de vidéos et de textes

VALIDATION

- Attestation de formation
- Passeport compétences IPERIA

LIEU DE FORMATION

*Imm ACEROLA Voie verte Jarry
97122 Baie-Mahault*

TARIF & CONDITIONS

- **630€/pers** *(hors assistant (e) maternel (elle))
- Modalités d'inscription au dos
- Accueil public en situation de handicap au dos

MIAAQ21

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTES QUOTIDIENS



Objectifs de formation

- Conduire l'enfant vers l'autonomie au cours de actes quotidiens
- Mettre en place une organisation de journée qui tienne compte du rythme de chaque enfant
- Connaitre les règles d'hygiène liées au jeune enfant et les risques
- Pratiquer les soins d'hygiène en associant l'enfant
- Identifier les premiers signes d'un mal être ou de maladie de l'enfant
- Identifier les responsabilités en matière de santé et les limites professionnelles

DUREE :
21 heures
3jours

Présentation

L'enfant accueilli en structure ou à domicile a besoin d'être accompagné, sécurisé et soutenu tout au long de la journée. Il va construire son autonomie à chaque moment clé de sa journée : le temps de repas, le temps de la sieste et le temps du change (l'hygiène en général). Une des missions des professionnelles consiste à organiser la journée et prendre toutes les mesures possibles pour que l'enfant soit acteur de ces moments quotidiens. La professionnelle doit aussi être en capacité d'identifier les signes qui alerteront sur l'état de santé altéré de l'enfant.

Programme

- L'apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité en fonction de son âge
- Les signes de mal être de de l'enfant malade
- Les gestes paramédicaux
- La responsabilité professionnelle en matière de santé
- L'observation de l'enfant et la singularité de chacun
- Les rythmes de l'enfant de 0 à 6 ans, les grandes étapes de développement et leur conséquence sur les actes de la vie quotidienne
- L'apprentissage de la propreté : une étape clé
- L'action éducative dans le respect des habitudes socioculturelles de la famille et des principes éducatifs des parents

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence /certificat de réalisation
- Formulaire d'évaluation de la formation.



**Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile**



Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez un référent pour un rdv personnalisé:
poleformation@avi-conseil-formation.com

CETTE FORMATION VOUS INTERESSE COMMENT S'INSCRIRE ?

01

PRE-INSCRIPTION

1- vous inscrivez via le bulletin d'inscription d'IPERIA et nous le transmettez par mail bien complété

Délai 5 jours max avant le début

2- Notre service vous confirme la réception de votre Bulletin et pièces obligatoires puis vous inscrit sur la plateforme d'IPERIA

Si le bulletin est mal renseigné ou les pièces sont manquantes nous ne pourrons pas vous inscrire

02

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION et FINANCEMENT



Notre service vous transmet votre contrat de formation avec les modalités financières qui vous engagent.

Votre financeur principal est IPERIA sur vos droits formation de 58h/année civile



Attention: Le dépôt d'inscription sur IPERIA est une demande de financement. **Elle n'est pas systématique.** Si vous avez atteint votre quota de 58h de formation/an (année civile) IPERIA ne pourra pas vous financer votre formation. Les frais de formation vous seront alors facturés. **Vérifiez vos droits avant toute validation d'inscription - Nous n'avons pas accès à cette information**

03

CONVOCATION EN FORMATION

1- 10 à 7 jours avant la date de démarrage vous Recevez votre convocation

2- Un accès extranet vous donne les premières informations sur le déroulement de l'action de formation

Les actions démarrent à partir de 6 personnes inscrites

04

ACCUEIL EN FORMATION

1- 7 jours avant le démarrage vous recevez un questionnaire préalable qui permet de situer les acquis, problématique professionnelle à traiter. Vous devez OBLIGATOIREMENT le réaliser

Le formateur peut ainsi ajuster son approche pour répondre à vos attentes dans le respect du programme visé.

Eau, café et Thé vous seront servis en collation

AVI CONSEIL - Siret 75269660900037 APE: 8559A - enregistré sous le n° 95 97 01 77697

Tel: 0590.97.44.43 -0590.95-70-69 - 0690.09.97.22

mail: poleformation@avi-conseil-formation.com